

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 4 novembre 2024

Délibération N° 04/11/2024 04

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DES REPRESENTANTS AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL OFFICE DE TOURISME, DES
LOISIRS ET DES CONGRES D'ARRAS PAYS D'ARTOIS**

=====
L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 30 octobre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

**M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Alain STEUX qui a donné procuration à M. Jean-Christophe CAMBIER
Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration à M. Christophe LOURME
Mme Maggy JANSSOONE**

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« La Ville de Saint-Laurent-Blangy est actionnaire de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, aux côtés de la Ville d'Arras, de la Communauté Urbaine d'Arras, des Communautés de Communes du Sud-Artois, d'Osartis-Marquion, des Campagnes de l'Artois et du Ternois.

Arras Pays d'Artois Tourisme a enregistré en 2023 une belle fréquentation touristique et une progression significative de ses ventes.

Le bilan financier est négatif avec un déficit de 172 834 € lié à la création du Championnat du Monde de la Frite ainsi qu'au déficit d'exploitation de Riverside Park et de la montée au Beffroi.

La 1^{ère} édition du Championnat du Monde de la Frite a eu lieu le 07 octobre 2023 sur la Grand'Place d'Arras et a réuni 50 000 personnes. Elle a connu un grand retentissement. Cet événement participe à l'attractivité du territoire et met à l'honneur la filière de la pomme de terre. Les retombées média sont valorisées à hauteur de 3 840 234 €.

L'année 2023 a marqué la première année d'exploitation du Bureau d'Information Touristique de Saint-Pol-sur-Ternoise et du Donjon de Bours, qui a connu un doublement de son chiffre d'affaires depuis. Ouverture d'un point snack au Donjon de Bours.

La SPL a développé des activités de loisirs à Riverside Park avec notamment l'achat de barques électriques à utiliser en autonomie et la création d'un point snack.

En 2023, la SPL a co-produit un documentaire sur la vie des Tunneliers Néo-Zélandais qui est passé à la télévision et qui peut être visionné actuellement à la Carrière Wellington.

30 villages sont désormais labélisés *Village Patrimoine* ® .

Le taux d'occupation de l'aire de camping-car *Arras Vallée de la Scarpe* est de 83% en 2023.

Les relations entre la Ville de Saint-Laurent-Blangy et la SPL en 2023 ont été encadrées par une convention de mise à disposition d'espaces communaux.

Conformément à l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux SPL, « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte ».

Ainsi, il revient à chaque collectivité actionnaire de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois de veiller, par l'intermédiaire de leurs représentants, à ce que les activités de la SPL soient conformes aux objectifs qui lui ont été assignés, afin de garder la maîtrise de leur outil.

L'assemblée délibérante, après discussion, se prononce par un vote sur le rapport écrit par les représentants de la collectivité.

Les représentants de la Communauté Urbaine d'Arras au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SPL ont approuvé les rapports sur la gestion de la société, sur sa situation financière et sur les comptes années au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui leur ont été présentés par l'expert-comptable et par le commissaire aux comptes de la SPL. Un rapport synthétisant le travail des administrateurs en 2023 est annexé à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1531-1, L.1521-1, L.1524-1 et suivants, et L.5211-1 ;

Vu l'article 37 des statuts de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois ;

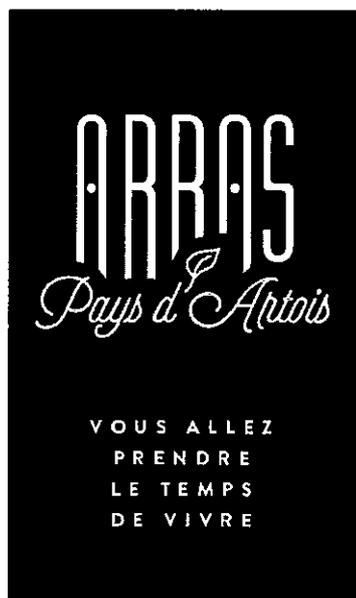
Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le rapport annuel des administrateurs sur l'exercice 2023, tel qu'annexé à la présente délibération. »

Monsieur le Maire et Monsieur Frédéric Houplain ne participent pas au vote.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 5 novembre 2024
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**





Rapport annuel des représentants de la Ville de Saint-Laurent-Blangy Année 2023

Table des matières

Rappel du contexte	3
I. Fiche récapitulative	4
II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale.....	5
a. Activités de l'Epl	5
Présentation générale.....	5
Principales activités et opérations de l'année écoulée.....	7
Perspectives de développement	7
Bilan financier et économique	8
III. Relations contractuelles et financières entre la SPL et la collectivité	8
a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire.....	8
IV. Contrôles et gestion des risques.....	8
a. Principaux risques et incertitudes.....	8
b. Contrôle interne.....	9
c. Contrôles externes.....	9
V. Bilan de la gouvernance de la SPL en 2023	10
a. Actionnariat	10
b. Les dirigeants	10
Les administrateurs	10
Les représentants aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.....	11
Organisation de la gouvernance.....	11
c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux.....	12
d. Bilan de la gouvernance	12
Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :.....	12
Participation des représentants.....	12
e. Contrôle analogue	13

RAPPORT DU MANDATAIRE DE LA VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY AU SEIN DE LA SPL OFFICE DE TOURISME, DES LOISIRS ET DES CONGRÈS ARRAS PAYS D'ARTOIS Année 2023

Rappel du contexte

Conformément à l'article L. 1524-5¹ du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, nommés le 21 juin 2023 présentent un rapport écrit devant le conseil de la Ville de Saint-Laurent-Blangy.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la société SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la collectivité Communauté Urbaine d'Arras

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.

¹ L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle :

"Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte".

I. Fiche récapitulative

Informations générales	
Dénomination de la société	Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois
Adresse postale	29 RUE DES ROSATI - 62000 ARRAS
Adresse	29 RUE DES ROSATI - 62000 ARRAS
Dénomination	
Date de création	17 JANVIER 2017
Activité	TOURISME
Objet social	La société a pour objet, dans le cadre des conventions ou délégations de services publics conclus avec des collectivités territoriales ou groupement de collectivités territoriales qui en sont actionnaires et sur leur territoire, le développement de l'attractivité de leur territoire sur l'ensemble des secteurs du tourisme (Tourisme d'agrément et tourisme d'affaires) Et à destination de l'ensemble des clientèles (locales, régionales, nationales, internationales).
Président(e)	Nicolas DESFACHELLE
Directeur	
Nom du Directeur Général	Christian BERGER
Le Directeur Général délégué	
Nom du commissaire aux comptes en date de nomination	Société COGEP, Jérôme WILLERVAL Nommé en Assemblée Générale le 21 juin 2023
Nombre de salariés	41.88 ETP

II. Activités, actualité, situation financière et év

a. *Activités de l'Epl*

Dans le cadre des conventions ou des délégations de service public avec ses actionnaires et sur le territoire, la SPL a pour mission de

- Développer l'attractivité de son territoire par le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires
- Sur l'ensemble des clientèles locales, régionales, nationales et internationales
- Elaborer et participer à la politique locale du tourisme et programmes locaux de développement
- Organiser et animer des évènements touristiques (fêtes, manifestations)
- Accueillir les touristes
- Assurer la promotion du territoire
- Coordonner les différents partenaires
- Exploiter des installations touristiques et culturelles
- Marketer et commercialiser de prestations de services touristiques

Présentation générale

La « Société Publique Locale » *Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès du Grand Arras* a été créée le 17 janvier 2017.

Elle est constituée de 7 actionnaires : C.U.A., Ville d'Arras, C.C. Sud Artois, C.C. Osartis-Marquion, C.C. des campagnes de l'Artois, Ville de Saint-Laurent-Blangy et C.C du Ternois.

Depuis le 14 mai 2019, le nom de la société a été modifié pour devenir *Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois* et a été ajouté un nom commercial *Arras Pays d'Artois Tourisme*. Son siège social est établi au 29 rue des Rosati à Arras.

La société en quelques repères :

- Capital Social : 450 000 €
- Conseil d'administration : 18 membres
- Président du Conseil d'Administration : Nicolas DESFACHELLE
- Présidente déléguée : Aude VILETTE
- Directeur Général : Christian BERGER
- Comité technique d'une vingtaine de socio-professionnels
- Société inscrite au RC et en « in house »
- Effectif (salarié(e)s et mis à disposition hors saisonniers et vacataires :
 - Nombre de salariés Office de Tourisme Arras Pays d'Artois : 41
 - Nombre de salariés CUA, mis à disposition à la Base Nautique : 5
 - Nombre de salariés Ville d'Arras, mis à disposition au siège social : 1
 - Nombre de salariés Ternois com : 4

La SPL exerce sa compétence tourisme sur 5 intercommunalités, soit 358 communes et près de 251 000 habitants.

Au cours des deux décennies précédentes, le territoire s'est appuyé avec un certain succès sur une stratégie de croissance forte, pour se faire une place sur la carte touristique d'Europe du Nord.

L'Office de Tourisme s'est, dès lors, imposé comme l'outil du développement du tourisme territorial des collectivités locales.

L'expertise d'Arras Pays d'Artois Tourisme dans les missions suivantes :

Le sens de l'accueil

Arras Pays d'Artois Tourisme a organisé et développé l'accueil des touristes sur le territoire avec un premier bureau d'information localisé à Arras qui accueille en moyenne 200 000 visiteurs par an, complété par un deuxième bureau d'information à Bapaume depuis 2018 et par un troisième bureau d'information touristique à Saint-Pol-sur-Ternoise depuis janvier 2023.

La création d'outils (guide, flyer, site internet...) a permis de doter le réseau des prestataires pour en faire des experts accueillant de la destination.

L'évènementiel comme outil d'attractivité

Arras Pays d'Artois Tourisme a acquis un savoir-faire dans la création et la gestion d'évènements. Le Jardin des Boves, l'organisation de moments commémoratifs comme la Grande Veillée ou encore le marché de Noël qui concourt à l'attractivité du territoire.

En 2004, Arras Pays d'Artois Tourisme a organisé son premier marché de Noël avec 30 chalets. 15 ans plus tard, cet événement rassemble 140 commerçants et accueille 1 million de visiteurs. L'Office de Tourisme a su faire grandir le marché de Noël en préservant ses valeurs d'authenticité et de magie de Noël tout en appliquant les contraintes sécuritaires de plus en plus prégnantes.

L'Office a organisé en 2023 la première édition du Championnat du monde de la frite.

Les équipements touristiques, les piliers du développement touristique

L'ADN d'Arras Pays d'Artois Tourisme réside dans la gestion d'équipements. C'est autour de la visite des Boves et de la montée au beffroi qu'a été créé le premier Office de Tourisme. En 2008, la gestion de la Carrière Wellington a été confiée à l'Office de Tourisme dès son ouverture.

A ses débuts, la Carrière accueillait environ 40 000 visiteurs par an ; en 2018, elle a culminé à 80 000 visiteurs avec près de 50% de son visitorat anglophone. Durant ces 15 premières années, Arras Pays d'Artois Tourisme a su imposer la Carrière Wellington comme un lieu incontournable de la mémoire de la Première Guerre mondiale en Hauts-de-France, a créé la cérémonie du lever du jour du 9 avril, aujourd'hui inscrite dans le calendrier des commémorations du Commonwealth, a développé sa notoriété à l'International en particulier avec la Nouvelle-Zélande et le Canada. En 2021, Arras Pays d'Artois Tourisme a géré la rénovation du bâtiment d'accueil de la Carrière Wellington et sa scénographie.

Sur le territoire de la CUA, la SPL a également la charge de la boutique de l'Hôtel de Ville, du service de location de vélo-tourisme...

Depuis septembre 2021, Arras Pays d'Artois Tourisme gère l'Aire de Camping-car Arras Vallée de la Scarpe dont le taux d'occupation est de 83 % pour cette année.

Depuis le début de l'année 2023, la Communauté de communes du Ternois a confié la gestion du Donjon de Bours à la SPL.

Arras Pays d'Artois Tourisme est un des rares établissements de ce type en France à bénéficier d'une longue expérience et à disposer de compétences spécifiquement dédiées à la gestion et au développement commercial d'équipements touristiques et de loisirs.

En 2023, Arras Pays d'Artois Tourisme a accueilli sur l'ensemble de ses équipements 169 750 visiteurs payants et a obtenu une note de 9.4/10 de satisfaction sur le web sur 1041 avis.

L'animation touristique

L'animation touristique est un des piliers de la politique touristique de la SPL. Visites guidées, visites théâtralisées, musicales, expositions, ateliers ... ; Pour correspondre aux attentes clients, le bien-être, la valorisation des savoir-faires et des circuits-courts, la découverte des paysages et du patrimoine, sont des thématiques au cœur de la stratégie de l'offre.

Pour la mise en place de ces nouvelles offres, l'Office de Tourisme s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux (guides, animateurs, artisans et producteurs...)

La promotion au service de la stratégie

Dès sa fondation en 2017, la SPL Office de Tourisme Arras Pays d'Artois a posé les fondamentaux d'une nouvelle stratégie de communication, fondée sur l'art de vivre et la qualité de l'expérience client en visant des retombées à haute valeur ajoutée pour l'économie touristique : conception de la marque et de la charte graphique « Arras pays d'Artois, vous allez prendre le temps de vivre », déclinaison d'un univers de produits dérivés sous la marque « Arras Pays d'Artois Original », édition d'un guide de 140 pages....

Ces dispositifs fondateurs de l'image de marque, couplés aux moyens de communication reposant sur le story-telling de la destination (magazine semestriel, site web, réseaux sociaux...) correspondent parfaitement à la clientèle cible de la destination, que sont les touristes urbains.

Fort de ses fondations solides, en termes de savoir-faire, d'expertise, de notoriété et d'attractivité, Arras Pays d'Artois Tourisme adopte aujourd'hui une stratégie résolument qualitative, fondée sur la valeur ajoutée produite pour favoriser la montée en gamme de son économie touristique.

Ce savoir-faire, couplé aux activités de promotion et d'animation du territoire, confère à Arras Pays d'Artois Tourisme une approche transversale de la chaîne de valeurs, permettant d'articuler en permanence, de manière dynamique et pragmatique, le contenu des productions touristiques et le marketing territorial avec les impératifs de rentabilité des équipements gérés.

Principales activités et opérations de l'année écoulée

- 1ere édition du Championnat du Monde de la Frite le 07 octobre sur la Grand'Place d'Arras qui a réuni 50 000 personnes et a bénéficié de retombées médiatiques d'une valeur de 3 840 234 €.
- 30 villages sont désormais labélisés *Village Patrimoine*®.
- Le Bureau d'Information Touristique d'Arras a répondu à environ 20 000 sollicitateurs de plus que l'année précédente (154 681 en 2023, 133 505 en 2022)
- Perte de fréquentation pour la montée au beffroi à cause de la panne de l'ascenseur pendant plusieurs semaines
- 83% de taux d'occupation de l'aire de camping-car en 2023
- Bière de printemps 1394 brassée par la brasserie W située à Neuvireuil
- A Riverside Park, acquisitions de 4 barques électriques à utiliser en autonomie
- Délégation à l'Office de Tourisme par la Communauté de Communes du Ternois de la gestion du Donjon de Bours et du Bureau d'Information Touristique de Saint-Pol-sur-Ternoise
- Ouverture de points snacking au Donjon de Bours et à Riverside Park
- 2eme année d'ouverture du Tommy's café à la Carrière Wellington, de juin à septembre
- Mise en ligne de nouveaux sites internet pour la Carrière Wellington et Riverside Park
- Co-production d'un documentaire sur les tunneliers Néo-Zélandais à Arras
- Poursuite de l'envoi de newsletters à destination des clients, des professionnels et des élus
- Sur l'ensemble des équipements, innovation sur les prestations proposées en fonction des saisons

Perspectives de développement

- Pérennisation du Championnat du monde de la frite, la deuxième édition aura lieu le 28 septembre 2024
- Poursuite de l'opération les dîners secrets
- Etude pour la transformation du BIT Hôtel de ville d'Arras vers un lieu d'expériences touristiques
- Développement des réseaux à la campagne

- Développement du tourisme lié à la pratique des randonnées Grande Itinérance
- Requalification de Riverside Park
- Développement de l'offre mémorielle de la destination Collines et Plaines d'Artois
- Création d'un jardin mémoriel
- Etude pour transformer l'actuelle Maison Robespierre en un centre d'interprétation et un meublé de tourisme
- Signature du contrat de destination en 2024
- Signature d'une convention de partenariat avec la Commonwealth War Graves Commission

Bilan financier et économique

	2021	2022	2023
CAPITAL SOCIAL	450 000	450 000	450 000
CHIFFRES D'AFFAIRES	602 264	1 423 576	1 849 474
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 413 126	3 027 704	4 010 963
COUTS SALARIAUX	998 667	1 434 082	1 823 648
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 300 541	3 229 109	4 406 251
RESULTAT D'EXPLOITATION	112 584	- 201 405	- 395 288
RESULTAT NET	228 060	- 17 519	- 172 834
TRESORERIE NETTE	832 497	817 285	681 142
CAPITAUX PROPRES	2 026 094	1 890 242	1 595 084
ENDETTEMENT FINANCIER	- 594 736	- 629 074	-342 711

III. Relations contractuelles et financières entre la SPL et la collectivité

a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire

Une convention sur la mise à disposition d'espaces communaux.

IV. Contrôles et gestion des risques

a. Principaux risques et incertitudes

- Renforcement de la sécurité informatique pour contrôler le risque de piratage informatique.
- Risque de pannes techniques sur nos équipements qui entraîneraient la fermeture partielle ou totale et donc une perte du chiffre d'affaires.
- Coût de la sécurité liée au plan vigipirate

b. *Contrôle interne*

Remise d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux salariés, leur indiquant les règles de l'entreprise, leurs droits et leurs devoirs. Mise en place du droit à la déconnection pour les salariés, d'une charte de télétravail pour les postes adaptés.

Dans les marchés publics passés, intégration des critères de développement durable et d'égalité sociale.

Application de la procédure de la commande publique.

c. *Contrôles externes*

Les procès-verbaux des conseils d'administration et de l'assemblée générale ont été envoyés au service contrôle de légalité de la Préfecture

V. Bilan de la gouvernance de la SPL en 2023

a. Actionnariat

Collectivités	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital détenu
Collectivités territoriales			
Communauté Urbaine d'Arras	229	229 000	51
Ville d'Arras	182	182 000	40
Communauté des communes de l'Artois	14	14 000	3
Communauté des communes Osais du Nord	5	5 000	1
Communauté des communes des Campagnes de l'Artois	5	5 000	1
Communauté des communes du Ternois	14	14 000	3
Ville de Saint-Laurent Blangy	1	1 000	1
Total	450	450 000	100

b. Les dirigeants

Les administrateurs

Collectivité	Représentants au conseil	Date de nomination
Communauté Urbaine d'Arras	Contart Betty	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelle Nicolas	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	El Hamine Valérie	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Devise Jean-Marc	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Gheerbrant Nathalie	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Michel Didier	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Milleville Bernard	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Normand Arnold	21.06.2023
Ville d'Arras	Beaumont Evelyne	21.06.2023
Ville d'Arras	Bigorne Emilie	21.06.2023
Ville d'Arras	Malfait Alexandre	21.06.2023
Ville d'Arras	Muylaert François-Xavier	21.06.2023
Ville d'Arras	Vilette-Torillec Aude	21.06.2023
Communauté des communes du Sud-Artois	Dromart Evelyne	21.06.2023
Communauté des communes Osais	Turpin Laurent	21.06.2023

Arras Communauté de communes Campagnes de l'Artois Communauté de communes du Ternois Ville de Saint-Laurent-Blangy	Bernard Marie	21.06.2023
	Bridoux Marc	21.06.2023
	Houplain Frédéric	21.06.2023

Collectivité	Représentants à l'Assemblée Générale	Date de nomination
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelles Nicolas	17.01.2017
Ville d'Arras	Leturque Frédéric	17.01.2017
Communauté de communes du Sud-Artois	Cottel Jean-Jacques	17.01.2017
Communauté de communes Osartis-Marquion	Georget Pierre	17.01.2017
Communauté de communes des Campagnes de l'Artois	Seroux Michel	08.12.2017
Communauté de communes du Ternois	Bridoux Marc	24.03.2022
Ville de Saint-Laurent-Blangy	Desfachelles Nicolas	30.03.2022

Les représentants aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

Collectivité	Représentants à l'Assemblée Générale	Date de nomination
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelles Nicolas	17.01.2017
Ville d'Arras	Leturque Frédéric	17.01.2017
Communauté de communes du Sud-Artois	Cottel Jean-Jacques	17.01.2017
Communauté de communes Osartis-Marquion	Georget Pierre	17.01.2017
Communauté de communes des Campagnes de l'Artois	Seroux Michel	08.12.2017
Communauté de communes du Ternois	Bridoux Marc	24.03.2022
Ville de Saint-Laurent-Blangy	Desfachelles Nicolas	30.03.2022

La société n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme

Organisation de la gouvernance

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Le président du conseil d'administration, Monsieur Nicolas Desfachelles a été désigné par délibération du conseil d'administration du 05/07/2023, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Directeur Général, Monsieur Christian Berger a été désigné par délibération du conseil d'administration du 17/01/2017.



c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Le Président, le Président-délégué et les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération pour leur fonction.

La rémunération du Directeur Général est fixée par le Conseil d'administration.

d. Bilan de la gouvernance

Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :

- Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2023

- L'assemblée générale ordinaire s'est réunie 1 fois en 2023 en présence de :

- Nicolas Desfachelle, représentant la Communauté Urbaine d'Arras
- Frédéric Leturque, représentant la Ville d'Arras
- Evelyne Dromart, représentant la Communauté de communes du Sud-Artois
- Marie Bernard, représentant la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois
- Laurent Turpin, représentant de la Communauté de communes Osartis-Marquion
- Daniel Melin, représentant la Communauté de communes du Ternois
- Frédéric Houplain, représentant la ville de Saint-Laurent-Blangy

Participation des représentants

Collectivité	Représentants au conseil	Participation / nombre de conseil d'administration
Communauté Urbaine d'Arras	Contart Betty	1 / 5
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelle Nicolas	5 / 5
Communauté Urbaine d'Arras	El Hamine Valérie	3 / 5
Communauté Urbaine d'Arras	Gheerbrant Nathalie	2 / 5
Communauté Urbaine d'Arras	Michel Didier	1 / 5
Communauté Urbaine d'Arras	Milleville Bernard	2 / 5
Communauté Urbaine d'Arras	Normand Arnold	3 / 5

Commune de Bailleul-lez-Cambrai	Marc	
Ville d'Arras	Beaumont Evelyne	4 / 5
Ville d'Arras	Bigorne Emilie	3 / 5
Ville d'Arras	Malfait Alexandre	3 / 5
Ville d'Arras	Muylaert François-Xavier	2 / 5
Ville d'Arras	Vilette Aude	5 / 5
Communauté de communes de l'Artois	Dromart Evelyne	5 / 5
Communauté de communes de l'Artois	Turpin Laurent	2 / 5
Communauté de communes des Campagnes de l'Artois	Bernard Marie	4 / 5
Communauté de communes de l'Artois	Bridoux Marc / remplacé par Daniel Melin	4 / 5
Ville de Cambrai	Houplain Frédéric	5 / 5

e. Contrôle analogue

L'Office de Tourisme Arras Pays d'Artois a convoqué en 2023 5 conseils d'administration et 1 assemblée générale ordinaire.

Un bureau des actionnaires se réunit régulièrement les mercredis après-midi.

A raison d'une fois tous les 2 mois, les référents tourisme de chaque actionnaire sont conviés à une réunion avec la Direction de l'Office afin de partager les sujets d'actualités du territoire.

Monsieur Christian BERGER, Directeur Général de la SPL, a participé à un burex de la Communauté Urbaine d'Arras.